



Registre des Délibérations du Conseil Municipal DE LA COMMUNE DE GREASQUE

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de JUIN sous la présidence de Mme Hélène GAILLARD.

Date de convocation :
29 mai 2026

Nombre Elus : 27
En exercice : 27
Présents : 25
Votants : 27
Procuration : 2

N°9 Objet : Documents signés au titre de la Délégation Générale de Pouvoirs

Présents : Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, Eric FERNANDEZ, Lionel SCHWENKE, Sabine LECINANA-MATINA, Stéphane GRECK, Anna STORTO, Joël CONTI, Paul SUAREZ, Jean GARNIER, Joséfa DUQUE, Laure HERNANDEZ, Valérie MAROVELLI, Marie-Lucie BOZZI, David PERRIOLLAT, Sébastien RONOT, Céline SAVINI, Cyrille ASSELIN, Marion FERNANDEZ, Bastien SAVINI, Monique LAMBERT, Virginie GIAUFFER, Sylvain RAVERA, Magali MONIER, Jérémy FIZE -----/
Absents-Excusés : Florence CATELIN pouvoir à Nathalie MAUREL, Jean-Marc RAGOT pouvoir à Sylvain RAVERA-----/

Secrétaire de séance : Cyrille ASSELIN

Conformément à la délibération n°6 du 15 septembre 2025, modifiant la délibération n°2 du 24 juin 2024, donnant délégation de pouvoirs du Conseil Municipal à Monsieur Michel RUIZ, Maire, les décisions, conventions, et contrats signés jusqu'au 22 mars 2026 sont les suivants :

- Décision n°1 portant virement de crédits budgétaires dans le chapitre 77 de l'article 775 vers l'article 773 le 20 janvier 2026 pour un montant de 40 500 € ;
- Décision n°2 portant cession d'un bungalow à Madame Alexandra RAVEL le 6 février 2026 pour un montant de 4 000 € ;
- Contrat passé avec ARIMA Consultants Associés pour la mise en concurrence des contrats d'assurance le 22 janvier 2026 pour un montant de 2 600 € HT ;
- Bon de commande à Jean-Marc PARDO pour l'installation de bornes LED à l'école élémentaire, le 12 janvier 2026, pour un montant de 4 327,80 € ;
- Bon de commande à l'entreprise 1GNIO pour la vérification de la capacité portante du gymnase pour la pose de panneaux photovoltaïques, le 13 janvier 2026, pour un montant de 2 990 € HT ;
- Bon de commande à la Société d'Autocars BURLE pour la location d'un autocar pour la sortie de l'école maternelle au Puy-Sainte-Réparate, le 26 janvier 2026, pour un montant de 3 380 € HT ;
- Bon de commande à Maria CAPPÀ pour le projet culturel LUDIKARTE, comprenant 7 ateliers, le 26 janvier 2026, pour un montant de 3 020 € HT ;
- Bon de commande à Jean-Marc PARDO pour les travaux électriques du bureau du premier étage du Centre Technique Municipal, le 27 janvier 2026, pour un montant de 3 340 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise Mr BRICOLAGE pour la fourniture de fioul pour la salle Jean MOULIN, le 28 janvier 2026, pour un montant de 2 787,50 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise RUIZ MANUTENTION SERVICES pour la révision de la balayeuse, le 29 janvier 2026, pour un montant de 3 403 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise C.D.A. pour le renouvellement de poteaux et de bouches à incendie, le 2 février 2026, pour un montant de 26 701 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise EMTPG pour l'aménagement du Chemin de la Grande Carraire, le 4 février 2026, pour un montant de 79 679 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise ORTEC Environnement pour le changement de la pompe de relevage et le diagnostic des installations de relevage des eaux usées de l'école élémentaire, le 4 février 2026, pour un montant de 5 411 € HT ;

- Bon de commande à la société NERESYS pour la fourniture et l'installation de 10 ordinateurs fixes et 3 ordinateurs portables, le 4 février 2026, pour un montant de 12 115 € HT ;
- Bon de commande à Jean-Marc PARDO pour l'aménagement de deux entrées avec portails pour les logements de la rue AMALBERT, le 12 février 2026, pour un montant de 23 849,60 € ;
- Bon de commande à l'entreprise EB-DESIGN pour la fourniture et la pose de menuiseries en PVC au Cercle Musical, le 17 février 2026, pour un montant de 2 650 € HT ;
- Bon de commande à la société France CONCEPT FORMATION pour la formation de 30 agents à la manipulation des extincteurs et aux gestes et postures, le 26 février 2026, pour un montant de 3 000 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise EMTPG pour la reprise du réseau d'eaux pluviales du gymnase, le 2 mars 2026, pour un montant de 12 153,24 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise LAMBERTI pour l'aménagement des jardins des logements situés rue Edouard AMALBERT, le 26 février 2026, pour un montant de 2 600 € HT ;
- Bon de commande à la société ANCA ARCHITECTE pour la réalisation du DCE de l'aménagement des logements communaux de la rue de la Sargo, le 4 mars 2026, pour un montant de 4 750 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise EMTPG pour les études préalables au projet de requalification de la rue de la Marjolaine, le 3 mars 2026, pour un montant de 3 613,50 € HT ;

Conformément à la délibération n°5 du 22 mars 2026 donnant délégation de pouvoirs du Conseil Municipal à Madame Hélène GAILLARD, Maire, les décisions, conventions, et contrats signés sont les suivants :

- Convention d'honoraires avec Maître CAYLA-DESTREM, avocat au barreau de Paris, du Cabinet A5 associés, pour une mission d'assistance juridique et la finalisation du protocole passé avec les consorts BLACHERIE et leurs sociétés, le 24 mars 2026, pour un montant horaire de 190 € H.T. ;
- Convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation et l'identification des chats libres sauvages, le 30 avril 2026 ;
- Bon de commande à l'entreprise BTP PROVENCE CONSTRUCTION pour la réfection des façades du centre de loisirs, le 24 mars 2026, pour un montant de 4 455 € HT ;
- Bon de commande à la société MANUTAN pour la fourniture de mobiliers scolaires pour l'école maternelle, le 23 avril 2026, pour un montant de 5 905,16 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise ORTEC Environnement pour la pose de deux pompes de relevage, le 23 avril 2026, pour un montant de 8 791 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise PRUVOST pour l'aménagement du chemin à l'arrière du Centre Technique Municipal, le 4 mai 2026, pour un montant de 5 885 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise NOVA pour l'acquisition d'outillage et matériels pour les services techniques, le 4 mai 2026, pour un montant de 5 376,27 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise TECMARQUAGE pour l'acquisition d'une machine de marquage au sol pour les services techniques, le 4 mai 2026, pour un montant de 11 357,92 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise le REVE D'OR pour l'acquisition de voiles de protection solaire, le 4 mai 2026, pour un montant de 22 440 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise LAMBERTI pour l'abattage d'arbres, le 5 mai 2026, pour un montant de 2 500 € HT ;
- Bon de commande au Cabinet de géomètre Julien D'AMORE pour une division foncière dans le secteur des Pradeaux (parcelle AB 166p), le 19 mai 2026, pour un montant de 2 825 € HT ;
- Bon de commande à la QUINCAILLERIE D'AIX pour les vêtements de travail et les équipements de protection individuelle des services techniques, le 20 mai 2026, pour un montant de 3 464,24 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise EMTPG pour des travaux complémentaires d'aménagement du chemin de la Grande Carraire, le 26 mai 2026 pour un montant de 32 024 € HT ;
- Bon de commande pour des travaux complémentaires à l'aménagement de la zone de croisement chemin de la Grande Carraire à l'entreprise EMTPG le 21 mai 2026 pour un montant de 4 594 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise PRUVOST pour la mise en œuvre d'une nouvelle alimentation en eau au stade, le 22 mai 2026, pour un montant de 4 977 € HT ;
- Bon de commande à l'entreprise PLOMB'INOV pour la création d'un nouveau réseau de distribution d'eau au stade, le 22 mai 2026, pour un montant de 4 938,94 € HT
- Bon de commande à l'entreprise THOMANN pour la fourniture de matériel de sonorisation pour la retransmission de la coupe du monde de football, le 26 mai 2026, pour un montant de 3 495,83 € HT.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
Pour Extrait Conforme

Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le **10/06/2026**

ID : 013-211300462-20260605-CM20260605_9-DE

Le Maire,

Hélène GAILLARD

